

Investissements solaires & autoconsommation collective

le modèle de la commune de Saint-Joachim (44)

Le projet en bref

L'intérêt de la commune pour le photovoltaïque est né suite à la baisse des dotations de l'État pour le budget des communes et à la hausse du prix de l'énergie. En 2010, le coût de fonctionnement des bâtiments communaux frôle le million d'euros, mais la commune souhaite tout de même investir dans de nouveaux équipements sportifs. Le choix du solaire s'est opéré autour de ce **double objectif** : **besoin d'investissement dans de nouveaux bâtiments et besoin de réduction des coûts énergétiques.**

Les premières centrales photovoltaïques ont vu le jour en 2010, avec un modèle en vente totale. Puis, au vu de la **baisse du tarif d'achat et du coût grandissant de l'électricité**, de nouvelles centrales ont été développées, mais cette fois-ci en autoconsommation collective (ACC). Depuis 2019, plusieurs bâtiments municipaux (salle des fêtes, salle de concert, infrastructures sportives...) sont ainsi reliés, avec des **bâtiments producteurs et d'autres uniquement consommateurs.**

[Retrouver les explications en vidéo](#)

Les chiffres clés du projet solaire

1,3 M€
| coût total

18
| centrales photovoltaïques

10 centrales en ACC*

30 bâtiments consommateurs

550 kWc puissance cumulée installée

600 MWh énergie produite par an
dont 50% en autoconsommation

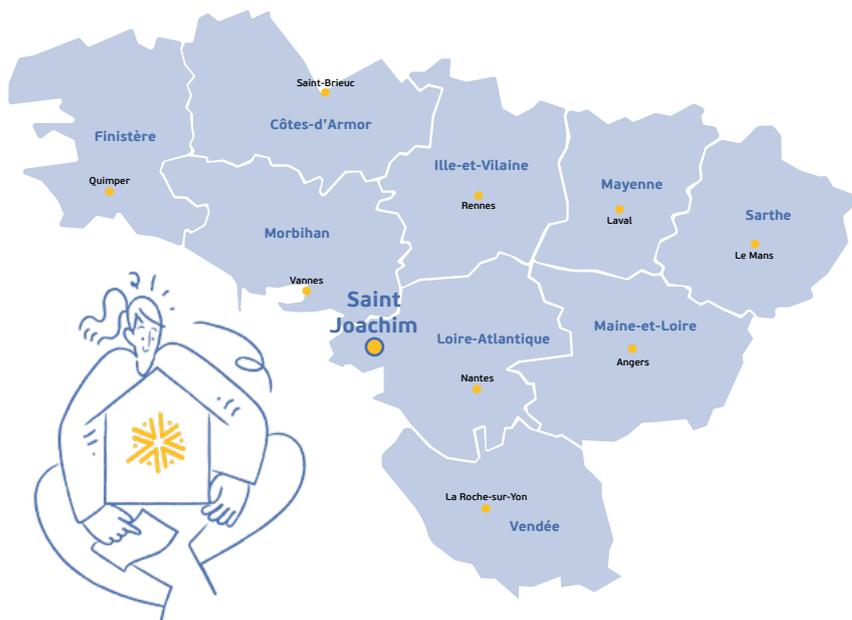
160 personnes équivalent de consommation
consommation moyenne journalière, 3kWh par personne



*ACC = Autoconsommation collective

Les installations photovoltaïques sont situés à Saint-Joachim, une commune de **Saint-Nazaire Agglo** en Loire-Atlantique.

Sur un territoire de 318 km², dont 15 600 ha de zones humides, Saint-Nazaire Agglo regroupe 131 317 habitants sur **10 communes**.



99 La parole à ...

Raphaël Salaün, maire de la commune de Saint-Joachim

« Dès le début, la commune a fait le choix d'une gestion municipale en portant les aménagements en fonds propres sur le budget principal et **en créant un budget spécifique «énergie» pour souscrire les emprunts des équipements «solaires», remboursés par les bénéfices générés par la production énergétique.**

Ces projets ont été suivi par un binôme d'agents municipaux très investis sur le volet technique et financier. **Ils évaluent en continu l'efficience des investissements réalisés grâce à des outils de contrôle placés sur l'ensemble des bâtiments de la commune.»**

+ Le bonus du projet

La commune valorise également la chaleur dégagée des panneaux solaire grâce à l'aérovoltaïque, une technologie qui permet de récupérer la chaleur produite sous les panneaux solaires pour ensuite l'insuffler dans les bâtiments sous forme de chaleur l'hiver ou de fraîcheur l'été.

Les panneaux solaires installés à Saint-Joachim sont issus de l'usine Systovi, située à Carquefou.



Cette action est financé par

Cette fiche est une production Atlansun.
[Retrouvez toutes nos documentations sur le solaire dans notre centre de ressources](#)

Financé par

